

Gilbert BOUGI
31 Cours des Alpes
13650 Meyrargues

Madame le Maire de Meyrargues
Place d'Albertas
13650 Meyrargues

Meyrargues, le 23 février 2017

Objet : Le fonctionnement de la médiathèque

Bonjour à tous chers collègues,

Le groupe de l'opposition a lu le compte rendu qu'Andrée Lalauze nous a envoyé sur la médiathèque. Le bilan des derniers mois est à saluer.

Nous ne pouvons que relever la qualité du travail effectué depuis l'arrivée de la nouvelle directrice. Mais des éléments de ce document nous troublent au plus haut point.

Je ne reviens pas sur le montage financier calamiteux de cette réalisation. J'ai déjà eu l'occasion de l'écrire, d'en parler en conseil municipal, et les Meyrarguais jugeront. Mais à vos erreurs sur l'investissement vous ajoutez un complet amateurisme dans l'anticipation de l'organisation de cet équipement.

Comment se fait-il que depuis que le projet de nouvelle médiathèque a été imaginé par votre majorité, depuis que la précédente bibliothèque a brûlé, vous n'avez pas pris la mesure des moyens de son fonctionnement normal pour les Meyrarguais?

1,4 agent pour s'occuper de 700 m², de fonds et de collections qui s'enrichissent, de Meyrarguais qui viennent s'approprier ce lieu de culture! Lors du dernier conseil municipal, **vous avez**

répondu à notre demande de création d'une commission du personnel par un refus catégorique: "le personnel, c'est le maire".

On voit le résultat !

Notre collègue Andrée Lalauze nous alerte sur le besoin vital de recrutement pour faire fonctionner la médiathèque. Elle a certainement raison.

Non que nous soyons pour l'alourdissement des charges de fonctionnement. Mais une fois que VOUS avez pris la décision de construire cette médiathèque, il faut qu'elle soit en mesure de rendre le service auquel les Meyrarguais ont droit, sa réalisation découlant de leurs impôts.

De la même manière, il est illusoire et mensonger de faire croire qu'une médiathèque normalisée peut ne fonctionner qu'avec des bénévoles. Ils sont nombreux, volontaires et efficaces. Nous saluons leur engagement. Mais ils ne peuvent remplacer des agents que la Municipalité doit prévoir dans ses effectifs.

Madame le Maire, je vous remercie de prendre note que les Elus de l'opposition que j'ai l'honneur de conduire vous demandent de donner aux agents communaux et aux bénévoles les moyens humains et matériels de travailler dignement pour les Meyrarguais.

Il est impératif que vous tiriez et assumiez les conséquences de vos décisions passées. Au nom du groupe d'opposition, je réitère ma demande de création d'une commission du personnel afin que nous puissions répondre aux besoins réels de nos institutions au service des Meyrarguais. Le groupe d'opposition se propose de travailler sur la mise en place de cette commission.

Bien à vous

Gilbert Bougi

NB: Ce courrier a été adressé à l'ensemble des élus de la commune.